



DIRECTIVE N° 009 /2013/P/CENI

à l'attention des OPS

Pour une bonne utilisation du matériel destiné au recensement électoral, vous devez prendre les précautions suivantes :

Pour les CRV non électrifiés :

1. Démarrer le générateur après vous être assuré de la présence de fuel ;
2. Le laisser tourner au moins 5 minutes ;
3. Brancher le kit d'enrôlement au générateur et suivre les instructions du manuel d'utilisation du PRS ;
4. Au besoin, faire appel à un technicien.

Pour les CRV électrifiés :

5. Brancher directement le kit d'enrôlement sur la prise électrique la plus proche de votre CRV et suivre les instructions du manuel d'utilisation du PRS ;
6. Au besoin, faire appel à un technicien.

Fin de journée :

7. En fin de journée, graver deux CD et porter sur chaque CD les informations suivantes :
 - le numéro de configuration du kit ;
 - la date de gravure du CD ;
8. Imprimer la liste des électeurs recensés dans la journée et s'assurer de son affichage ;
9. En collaboration et sous la responsabilité des membres du CLC, prendre deux enveloppes et inscrire sur l'une le numéro de configuration du kit, la date de gravure et la mention CENI. Sur la deuxième enveloppe, inscrire le numéro de configuration, la date de gravure et la mention CELI. Ajouter dans chaque enveloppe les statistiques journalières imprimées à partir du kit.

Le travail technique que vous avez à faire nécessite de votre part une attention particulière dans l'accomplissement de vos tâches quotidiennes. A cet effet vous devez éviter les comportements ci-après :

- l'introduction dans le Laptop des CD autres que ceux fournis par la CENI pour l'export des données ;
- l'utilisation du matériel mis à votre disposition à des fins autres que celles de votre mission (gravure des films, prise des photos en utilisant la caméra du kit, etc.) ;
- la non observation des dispositions réglementaires lors de l'enregistrement des électeurs ;
- etc.

Toute infraction aux règlements en vigueur peut conduire à la résiliation de votre contrat et à des poursuites judiciaires.

La CENI vous adresse ses encouragements et vous souhaite un bon démarrage des opérations électorales.

Fait à Lomé, le

17 4 MARS 2013

Le Président



Angèle Dola A. AGUIGAH